



Programmation Loi de Finances 2021

Vers une marque employeur

« civil de la défense »

pour promouvoir les métiers !

Le 9 octobre dernier, la DRHMD a réuni les organisations syndicales sous la présidence de l'Amiral Philippe HELLO pour présenter la manœuvre RH s'inscrivant dans le projet de Loi des finances 2021, pour ce qui concerne les effectifs, les mesures catégorielles, le plan d'accompagnement des restructurations et l'action sociale.

Une trajectoire d'effectifs présentée comme ambitieuse avec + 6000 ETP sur la LPM 2019-2025 dont 300 postes créés en 2021 dans les unités opérationnelles et leur soutien, le renseignement, l'action dans l'espace numérique, la sécurité et la protection, le soutien à l'export, et l'accompagnement de la transformation. Un renforcement donc dans les domaines prioritaires. Un effort particulier est mené sur le renseignement, la cyberdéfense la digitalisation et la sécurité-protection pour 104 postes créés dans ces principaux domaines d'emploi prioritaires, et 156 pour les employeurs. A noter les 17 postes non pourvus au SIAé sur le plan de recrutement 2020.

Pour la CGT, ces chiffres sont insuffisants au regard de l'objectif de recrutement. Les difficultés à pourvoir les postes sont en majorité dues aux niveaux des technicités mais surtout de la faible attractivité des statuts.

Dans l'évolution des effectifs et les mesures d'accompagnement, DRHMD présente donc une hausse programmée des créations d'emploi pour 2021 avec la poursuite des plans de transformation et des chantiers transverse, le maintien des leviers de pilotage des flux et des mesures d'accompagnement social personnalisé ainsi que le plan famille. Un schéma d'emploi positif permettant d'accompagner la trajectoire du ministère tout en répondant aux besoins des

employeurs notamment par des créations d'emplois pour les catégories A et B dans le renseignement, la cyberdéfense et le soutien aux exportations. Mais l'acquisition de l'expérience prend du temps pour arriver au niveau d'emploi, il faut 4/5 ans pour former un technicien. Dès lors, il devient plus simple d'embaucher un personnel civil. Sous contrat. Le ministère « premier employeur de France » selon la Ministre Parly, après avoir supprimé plus de 80000 emplois en 10 ans, emploiera 2069 apprentis en 2021 alors qu'il n'en embauche que 167 en 2020 !

Pour la CGT, le soutien à l'export, dangereux pour les entreprises et la paix dans le monde n'est pas la priorité ! En revanche, mener une vraie politique pour garder nos apprentis devrait être la priorité !

La GPRH (*gestion prévisionnelle des ressources humaines*) destinée à satisfaire les besoins des employeurs en nombre et en compétences sur les 6 ans à venir pour les métiers en tension (civils et militaires) n'est en cours d'expérimentation. Ce référentiel unique des métiers (REM) et des compétences comprend 32 familles professionnelles, un centre info permettant de recenser les 269000 civils et militaires du ministère (BDRH). L'objectif est d'établir une GPRH ministérielle des flux, étendue à l'ensemble des familles professionnelles au premier semestre 2021 qui prend en compte la complémentarité PM/PC

Le plan de recrutement du personnel civil, défini à l'issue de son recensement, montre une poursuite des efforts de recrutement au profit des fonctions prioritaires et des **familles professionnelles déficitaires et en tension : infrastructure/génie civil, achats, finances, santé et sécurité au travail.** Le ministère poursuit le développement

d'une marque employeur « civil de la défense » par la création de cellule de recrutement et marketing RH destinée à renforcer la visibilité du ministère et promouvoir les métiers.



Pour la CGT, cette manœuvre est la conséquence de la politique d'externalisation et de suppression de plus de 80000 suppressions de postes qui ont conduit à la perte de compétences, à la non attractivité des salaires et de la cryogénéisation des salaires lié à l'austérité. Les métiers déficitaires et en tension sont également la conséquence de l'isolement du soutien dans la branche du SCA et de la verticalisation de tout ce qui pouvait l'être. Pour la CGT, il faudra beaucoup plus qu'une campagne de marketing pour parvenir au résultat escompté !

Le plan de recrutement 2021 porte des orientations par mode de pourvoi confirmé comme le recrutement de contractuels pour les compétences ne pouvant être honorées par des fonctionnaires, notamment pour des métiers de haut niveau dans les domaines des SIC, de la cyberdéfense et du renseignement. Également pour 2021, une mise en œuvre des expérimentations ouverte par la LPM, comme l'organisation de recrutement de TSEF 3 sans concours.

Le plan catégoriel 2020 est présenté pour 18,75M€ (mesures statutaires + 15,4M€ de

mesures indemnitaires dont RIFSEEP IFSE et CIA et revalorisations), sans retard dans la mise en œuvre de ces mesures. Pour le SSA, à noter la décision de passer de C en B les Aides-soignantes,

Concernant les contractuels, une revalorisation à hauteur de 10M€ est présentée comme « une revalorisation du personnel contractuel maintenu à un niveau élevé (+10M€) », quand il s'agit d'enveloppes non distribuées. Attention donc aux effets d'annonces. Bien évidemment la priorité de distribution de cette enveloppe ira au *flux* plutôt qu'au *stock*.

Les leviers de pilotages des flux et de la mobilité pour garantir la manœuvre RH sont maintenus, le PAR civil est en augmentation de +1,84M€ à 16,34M€ pour 2021, IDV et rupture conventionnelle dans la même enveloppe.

Le budget 2021 d'action sociale reste stable avec une enveloppe de 110,4M€, alors que l'IGESA reprend les crèches et constructions.

Pour une entreprise de 60000 salariés, l'ensemble de ces mesures est insuffisant pour considérer que le ministère conduise une politique sociale et de sécurisation de l'emploi. Rien ne change pour 2021 donc, l'augmentation de +1,7Md'€ du budget de la défense ne profitera pas aux premiers de corvée qui courent pour éponger la dette fonctionnelle liée au COVID. Il est plus facile d'adopter un budget lorsque la dette est colossale !

Pour finir, la CGT n'acceptera jamais les éléments de langage tels que marketing RH et marque employeur civil de la défense, les personnels du ministère ne sont pas des consommables.

Montreuil le 12 octobre 2020

Délégation FNTE : Virginie PARENT – Frantz IGOUASSEL